



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



Réf.: SCBD/SEL/OJ/lb/62508

26 février 2008

NOTIFICATION¹

Neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et quatrième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

PLEINS POUVOIRS

Madame / Monsieur,

J'ai l'honneur de faire référence aux notifications 2007-124 et 2007-125 datant du 23 octobre 2007 concernant l'invitation des participants à la quatrième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et la Neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique lesquelles auront lieu respectivement à Bonn, Allemagne, du 12 au 16 mai et du 19 au 30 mai 2008.

À cet égard, je tiens à rappeler aux Parties que, conformément au règlement intérieur de la Conférence des Parties, les représentants des Parties doivent être dûment accrédités par la transmission des pleins pouvoirs au Secrétaire exécutif. Concrètement, la règle 18 du règlement intérieur des réunions de la Conférence des Parties prévoit que les pleins pouvoirs des représentants et les noms des représentants suppléants et des conseillers devront être communiqués au Secrétaire exécutif si possible vingt-quatre heures, au plus tard, après l'ouverture de la réunion. Il est également rappelé aux Parties que les pleins pouvoirs doivent être délivrés par le chef d'état ou de gouvernement ou par le ministre des affaires étrangères ou, dans le cas d'une organisation d'intégration économique régionale, par l'autorité compétente de cette organisation. Enfin, veuillez noter que des **pouvoirs séparés et distincts sont requis pour chaque réunion**.

Il convient de noter que l'accréditation des délégués aux réunions ne sera pas possible sans les pleins pouvoirs. Vous trouverez ci-joint, pour votre commodité, des échantillons de formats de pleins pouvoirs appropriés pour chaque réunion. Ils doivent être signés par le chef d'état ou de gouvernement ou le ministre des affaires étrangères.

Veuillez agréer, Madame / Monsieur, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif

Pièces jointes.

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.
Aux correspondants nationaux de la CDB et du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.



ONE NATURE • ONE WORLD • OUR FUTURE
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008



Programme des Nations Unies
pour l'Environnement

413, rue Saint-Jacques Ouest, Suite 800
Montréal, QC H2Y 1N9, Canada

Tél : +1 514 288 2220
Fax : +1 514 288 6588

<http://www.cbd.int>
secretariat@cbd.int

ÉCHANTILLON DE FORMAT DE PLEINS POUVOIRS
POUR LA NEUVIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (COP/9)

PLEINS POUVOIRS

Je, soussigné [chef d'état, président, ou ministre des affaires étrangères], fais savoir que la délégation suivante a été dûment attitrée, autorisée et habilitée à représenter [pays] à la neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui aura lieu à Bonn, Allemagne, du dix-neuf au trente mai de l'année deux mille huit.

Chef de la délégation [nom du chef de la délégation]

Représentant suppléant [nom du représentant suppléant de la délégation]

Représentant (s) [nom(s) du (des) représentant(s)]

FAIT à [ville] en ce [jour] de [mois] de [année]

Sceau et signature

ÉCHANTILLON DE FORMAT DE PLEINS POUVOIRS
POUR LA QUATRIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES SIÉGEANT
EN TANT QUE RÉUNION DES PARTIES AU
PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES
BIOTECHNOLOGIQUES

PLEINS POUVOIRS

Je, soussigné [chef d'état, président, ou ministre des affaires étrangères], fais savoir que la délégation suivante a été dûment attitrée, autorisée et habilitée à représenter [pays] à la quatrième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques qui aura lieu à Bonn, Allemagne, du douze au seize mai de l'année deux mille huit.

Chef de la délégation [nom du chef de la délégation]

Représentant suppléant [nom du représentant suppléant de la délégation]

Représentant(s) [nom(s) du (des) représentant(s)]

FAIT à [ville] en ce [jour] de [mois] de [année]

Sceau et signature